

REGLEMENT FINANCIER DU GROUPE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH LA SALLE ANNEE SCOLAIRE **2026/2027**

(Tarif annuel)

Tarifs appliqués conformément au CA de l'OGEC du 02/12/2025

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE SEGPA ULIS	LYCEE
Contribution scolaire	1450 €	1430 €	1530 €	1850 €

L'acompte de 100 € versé à l'inscription sera déduit des échéances de votre facture annuelle.

Les frais de dossier de 35 € (payés une seule fois à l'inscription initiale) ne sont pas remboursables.

En cas de désistement aucun remboursement ne sera effectué.

Réductions appliquées :

- Sur la base de la contribution scolaire uniquement : 180 euros pour le second enfant, 360 euros pour le 3^{ème} enfant et 540 euros pour le 4^{ème} enfant.
- Sur la base de la demi-pension, une réduction de 20% est accordée par enfant à partir du 3^{ème}.

Cotisation A.P.E.L. (association de parents élèves de l'enseignement libre) : 35 € par famille encaissés par l'O.G.E.C. pour le compte de l'A.P.E.L. et reversés intégralement à l'A.P.E.L.

Casier : à partir du collège et pour les 6èmes prioritairement : 30 € l'année pour la location, chèque de caution de 30 €.

01 48 45 85 60

12 avenue du 8 mai 1945, 93500 PANTIN

contact@lasallepantin.fr

http://lasallepantin.fr



REGLEMENT FINANCIER DU GROUPE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH LA SALLE

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

**Prestations de restauration, d'activités pédagogiques, d'équipements obligatoires,
de garderie et d'étude surveillées.**

Pour information : Tarifs appliqués conformément au CA de l'OGEC du 02/12/2025

TARIFS RESTAURATION 2026/2027

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE : 6,5,4, 3 ^{èmes} 6,5 ^{èmes} SEGPA ULIS	COLLEGE : 4 ^{ème} SEGPA	COLLEGE : 3 ^{ème} SEGPA	LYCEE
Demi-pension 4 jours ⁽¹⁾	+ 1141 €	+ 1141 €	+ 1127 €	+ 1046 €	+ 1011 €	+ 1174 €
Demi-pension 5 jours ⁽²⁾			+ 1409 €	+ 1304 €	+ 1259 €	+ 1467 €

(1) Formule inclus les repas des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

(2) Formule inclus les repas des lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Repas occasionnel	Prix à l'unité	10 €
--------------------------	-----------------------	-------------

	COLLEGE : 3 ^{ème} uniquement	SEGPA : 3 ^{ème} uniquement	LYCEE
Cafétéria 4 jours ⁽¹⁾	+ 889 €	+ 889 €	+ 826 €
Cafétéria 5 jours ⁽²⁾	+ 1106 €	+ 1106 €	+ 1029 €

(1) Formule inclus les repas des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

(2) Formule inclus les repas des lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

01 48 45 85 60

12 avenue du 8 mai 1945, 93500 PANTIN

contact@lasallepantin.fr

http://lasallepantin.fr



TARIFS PRESTATIONS et EQUIPEMENTS 2026/2027

Intervenants extérieurs (forfait annuel)	Théâtre de la maternelle au CM2*	70 €
Equipements obligatoires (forfait annuel)	Location Ipad au collège et au lycée *	210 €

* Activités ou équipements obligatoires selon niveau de classe indiqué

TARIFS GARDERIE / ETUDE SURVEILLEE

Garderie 1 MATERNELLE (forfait annuel)	16h15 - 17h30	1h15	1 jour / semaine	275 €
			2 jours / semaine	315 €
			3 jours / semaine	355 €
			4 jours / semaine	400 €
			Garderie exceptionnelle	10 €
Etude CP au CM2 (forfait annuel)	16h30 - 17h30	1h00	1 jour / semaine	330 €
			2 jours / semaine	475 €
			3 jours / semaine	530 €
			4 jours / semaine	610 €
			Etude exceptionnelle	10 €
Garderie 2 De la PS au CM2 (forfait annuel)	17h30 – 18h30	1h00	1 jour / semaine	79 €
			2 jours / semaine	90 €
			3 jours / semaine	102 €
			4 jours / semaine	115 €
			Garderie exceptionnelle	6 €

L'association sportive MLEC propose des séances de **Capoeira** le lundi, d'**escrime** le mardi et de **multisports** le jeudi. Les séances MLEC se déroulent du 15 septembre au 15 juin environ.

Ces activités périscolaires seront réglables directement à l'association sportive MLEC. Pendant l'heure d'activité sportive, il n'est pas perçu de frais de garderie. Si vous comptez inscrire vos enfants aux activités de l'association, les 15 jours de garderie précédents le début de l'activité sont offerts ainsi que les 15 jours précédents la fin de l'année scolaire.

Réductions appliquées sur la garderie : 25 % par enfant à partir du 2^{ème}.

Les frais de garderie pour les enfants de moins de 6 ans vous permettent de bénéficier d'un **crédit d'impôt**. Une attestation sera fournie sur demande au service comptabilité (délai 48 heures).

Modifications des prestations facultatives (cantine, étude et garderie uniquement) : il s'agit d'un engagement du 1^{er} septembre au 31 janvier. Toute modification pour la période du 31 janvier au 31 août devra être formulée avant le 31 janvier.

01 48 45 85 60

12 avenue du 8 mai 1945, 93500 PANTIN

contact@lasallepantin.fr

http://lasallepantin.fr

